

Carboneutralité – Atteindre notre objectif de 2010

Engagement de BMO

En **septembre 2008**, BMO s'est publiquement engagé à être **carboneutre en 2010**, pour ce qui est de la consommation d'énergie (électricité, gaz naturel, diesel, mazout, etc.) et des émissions liées au transport (déplacements pour affaires par transport aérien et terrestre).

Plan de BMO

Étape 1	Réduction ou limite des émissions liées au transport et à la consommation d'énergie
Étape 2	Achat d'électricité provenant d'énergies renouvelables
Étape 3	Achat de crédits carbone de grande qualité pour compenser les émissions restantes

Mesures d'efficacité énergétique :

BMO a procédé à des vérifications de l'efficacité énergétique et à la rénovation de l'éclairage et des systèmes mécaniques d'un nombre considérable de ses succursales et bureaux, et continue de le faire. Nous avons également construit quatre succursales au Canada et quatre autres aux États-Unis qui respectent les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les nouvelles constructions, et amélioré l'efficacité énergétique de notre parc d'automobiles en y ajoutant des voitures hybrides.

Achat d'énergies renouvelables :

BMO a acheté environ 24 000 mégawattheures d'électricité de sources entièrement renouvelables, assez pour alimenter 160 succursales de détail ou bureaux dans tout le Canada. En 2010, nous avons également signé un contrat de trois ans portant sur l'achat de plus de 91 000 mégawattheures d'énergie entièrement renouvelable provenant d'éoliennes, qui alimentera en électricité toutes nos installations aux États-Unis. Une part d'environ 40 % de l'empreinte écologique des émissions totales de BMO est atténuée par l'achat d'énergies renouvelables.

Compensation par l'achat de crédits carbone :

BMO achète des crédits carbone de grande qualité pour compenser les émissions restantes. Avec son investissement initial de 10 millions de dollars sur cinq ans, BMO est devenu l'un des investisseurs fondateurs du Fonds pour un Canada vert, le tout premier fonds d'investissement axé sur la réduction volontaire des émissions de carbone destiné exclusivement aux grandes entreprises canadiennes. Ce Fonds donne un accès direct aux crédits carbone qui compensent les émissions de GES et aide BMO à investir dans des projets de réduction des émissions au Canada (exemples à la page 2).

Qu'est-ce qu'une source d'énergie renouvelable?

Les sources d'énergie renouvelables comprennent les turbines éoliennes, le soleil, les installations à incidences limitées sur l'environnement et l'hydroélectricité. Ces sources sont plus propres que les sources d'énergie non renouvelables à base de combustible fossile, comme le charbon ou le pétrole, car elles se renouvellent naturellement. L'énergie provenant de ces sources est souvent appelée électricité « propre » ou « verte ».

En achetant de l'électricité provenant de sources renouvelables, BMO soutient le développement de sources d'énergie renouvelables.

Vérification des émissions

BMO a demandé à Morrison Hershfield, un tiers autorisé, de fournir une assurance raisonnable quant à l'exhaustivité et à l'exactitude des données déclarées par BMO concernant ses émissions de GES.

Les calculs qui ont permis d'établir que nous avons atteint la carboneutralité ont été effectués par notre groupe Durabilité environnementale.

Y a-t-il eu des difficultés?

Oui. BMO est une grande entreprise qui occupe des locaux dont la superficie se chiffre à environ 14,5 millions de pieds carrés, de sorte que la somme de travail à effectuer chaque année pour calculer notre empreinte carbonique est énorme. Une des difficultés consiste à inventorier correctement nos propriétés (environ 1 800 propriétés distinctes, dont des tours de bureaux, des succursales et des guichets automatiques), à réunir ensuite les données sur la consommation de chacune d'elles et à quantifier les émissions qui proviennent de plusieurs provinces et États. Nous utilisons divers types d'énergie, ce qui complique le processus de calcul de notre empreinte. Pour être exact, ce calcul doit aussi tenir compte d'éléments liés au transport aérien et terrestre.

Voici quelques-uns des projets que les investissements de BMO dans le **Fonds pour un Canada vert** ont aidé à soutenir :

Toronto District School Board (TDSB) (crédits du secteur communautaire)

Le TDSB a investi dans des mesures d'efficacité énergétique qui ont été déployées dans 237 écoles. Ces mesures ont permis de réduire la consommation de gaz naturel et d'électricité sur place. Les crédits compensatoires de carbone proviennent des économies de gaz naturel et d'électricité réalisées.

Principales mesures d'efficacité énergétique mises en place :

- rénovations d'appareils mécaniques, comme des chaudières plus efficaces;
- installation de systèmes de contrôle automatique des bâtiments plus modernes et plus efficaces;
- éclairage plus moderne et plus efficace.

Le produit de la vente des crédits carbone au Fonds pour un Canada vert sera versé dans l'*Environmental Legacy Fund* du TDSB, qui servira à financer les nouvelles initiatives environnementales de l'organisme.

Projet de cogénération de Saint-Félicien (crédits du secteur privé)

Le projet de cogénération à la biomasse de Saint-Félicien se déroule au Québec, dans la région du Lac-Saint-Jean. Le projet prône l'utilisation des résidus de bois pour alimenter en énergie thermique les usines avoisinantes et injecter 21 MW d'électricité dans le réseau du Québec. Le projet génère des crédits carbone en détournant des sites d'enfouissement de la biomasse libératrice de méthane.

Merom Farms Ltd. (crédits du secteur privé)

Merom Farms Ltd. exploite une serre familiale de 36 acres située à Abbotsford, en Colombie-Britannique, qui se spécialise dans la production de poivrons jaunes et oranges. Cette entreprise génère des crédits de carbone en détournant sa biomasse des sites d'enfouissement en la brûlant sur place, ce qui lui permet de réduire sa consommation de gaz naturel et ses émissions de méthane.

Hamilton Community Energy (HCE) (crédits du secteur communautaire)

HCE est une division de Hamilton Hydro Services Inc., qui est une société en propriété exclusive de Hamilton Utilities Corporation, une société privée appartenant à la Ville de Hamilton. HCE exploite une centrale de quartier alimentée au gaz naturel située au centre-ville de Hamilton qui produit de l'énergie thermique permettant de chauffer et de climatiser des bâtiments à vocation institutionnelle, résidentielle collective et commerciale et de les alimenter en eau chaude domestique, en plus d'injecter 3,3 MW d'électricité dans le réseau de l'Ontario. Le projet a généré des crédits parce qu'il a permis de supplanter l'utilisation des anciennes chaudières et unités de refroidissement plus énergivores qui se trouvaient dans les bâtiments de chaque client et de remplacer une partie de l'énergie produite à partir du charbon par un apport d'électricité dans le réseau.

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) (crédits du secteur communautaire)

La CSMB, dont les établissements sont situés dans l'ouest de l'île de Montréal, regroupe plus de 40 000 étudiants et est l'une des plus anciennes commissions scolaires de la région de Montréal. La commission scolaire a mis en place plusieurs mesures d'efficacité énergétique, dont les suivantes :

- systèmes de contrôle automatique des bâtiments;
- nouvelles chaudières au gaz naturel à haute efficacité;
- remplacement du mazout par le gaz naturel
- système de refroidissement de l'air amélioré

Les crédits carbone générés résultent surtout de la réduction du volume de mazout et de gaz naturel utilisé.

Aéroports de Montréal (crédits du secteur communautaire)

Aéroports de Montréal est une société à but non lucratif responsable de la gestion de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau et de l'aéroport de Mirabel. Les crédits carbone proviennent du remplacement des chaudières principales et de l'installation de nouveaux refroidisseurs à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, ce qui a permis de réduire la consommation de mazout, de gaz naturel et d'électricité.

Ville de Guelph (crédits du secteur communautaire)

Le site d'enfouissement Eastview de la Ville de Guelph utilise un système de captage des gaz qui achemine le méthane recueilli vers une centrale électrique située sur les lieux qui produit environ 2,75 MW d'électricité en période de pointe. Le méthane est détruit par combustion dans les moteurs du générateur électrique. La Ville songe à affecter le produit de la vente de crédits de carbone au Fonds pour un Canada vert à la mise à niveau de son système actuel de captage des gaz d'enfouissement en vue d'augmenter le volume méthane recueilli et détruit.